

REGLEMENT SPORTIF

Le présent règlement est écrit pour éviter les litiges entre les concurrents et les équipes. Il n'a pas vocation à être utilisé sauf si le comportement d'un concurrent le nécessite.

Équipe :

La composition des équipes sera libre ou tiré au sort. Le pilote qui ne court pas devra être ramasseur. En cas d'absence du ramasseur, une sanction pourra être appliquée sauf si ce dernier doit intervenir sur la voiture en cas de panne (**voir sanctions**).

Commissaire de course :

Un ou deux commissaires de course seront désignés ou tirés au sort parmi les pilotes participantes à la course. Au cas où les 2 commissaires de pistes pilotent, un troisième sera désigné parmi les ramasseurs. Le commissaire de piste doit prendre position en cas de litige important entre un pilote et un ramasseur, Il peut également infliger des sanctions que les ramasseurs n'auraient pas remarquées. Ces décisions ne sont pas contestables et devront être prises dans un bon esprit sportif.

Ramasseurs :

Les décisions des ramasseurs ne sont pas contestables. En cas de contestation, une réclamation devra être soumise au commissaire de piste. Les pilotes doivent rester courtois vis à vis des ramasseurs, sinon des sanctions pourront être appliquées (**voir sanctions**).

Zone d'intervention :

Une zone d'intervention comprenant les différents outils des équipes sera à disposition pour une intervention lors de la course où des essais qualificatifs. De l'huile, de la graisse, un fer à souder, du scotch pour les pneus seront à disposition. Aucun autre produit ne sera toléré. En cas d'infraction, des sanctions pourront être appliquées (**voir sanctions**).

Temps de pilotage lors des courses en équipe :

Les relais sont laissés à l'appréciation des équipes, mais le temps de pilotage doit être équivalent pour chaque pilote. Avant tout changement le pilote remplaçant devra prévenir la direction de course ou le responsable du suivi de la course sur le PC. Si le pilote devant assurer le relais est ramasseur, il devra se faire remplacer par un coéquipier ou par un membre d'une autre équipe. Le pilote actuel doit mettre sa voiture devant son poste de pilotage. Il quitte la zone de pilotage, le pilote remplaçant ne peut pas venir avant. En cas de non-respect de cette procédure ou des temps de pilotage des sanctions pourront être appliquées (**voir sanctions**).

Poste de pilotage :

Les postes de pilotages sont libres pendant les essais libres. A l'issue des essais qualificatifs, le choix et l'ordre des postes de pilotage se fait en fonction des temps réalisés aux essais.

Panne :

Toute intervention sur la voiture doit se faire dans les stands communs. Le pilote arrête sa voiture devant son poste de pilotage puis récupère sa voiture en faisant attention aux voitures des autres concurrents. Si une voiture tombe en panne et qu'elle ne peut pas rentrer aux stands, elle sera donnée au pilote ou à un de ses équipiers pour réparation au niveau des stands communs par l'intermédiaire des ramasseurs. Après intervention, la voiture sera replacée sur la piste au niveau du poste pilotage concerné. Aucune intervention n'est autorisée pendant les inter-segments. En cas de non-respect de cette règle des sanctions pourront être appliquées (**voir sanctions**).

Ramasseurs :

Un ramasseur de chaque équipe devra être présent à son poste de ramassage. En cas d'absence, des sanctions pourront être appliquées (**voir sanctions**), Un tableau sera fourni aux équipes. Pour les équipes à 2 pilotes, elles peuvent se faire remplacer par un membre d'une autre équipe.

Les pilotes devront rester corrects avec les ramasseurs sous peine de sanction (**voir sanctions**). Les ramasseurs doivent accomplir leur fonction avec la plus grande attention et faire appliquer les stops and go si nécessaire. Ils ne devront pas gêner les autres concurrents, dans la mesure du possible lors de la remise en piste des voitures.

En cas de comportement antisportif, des sanctions pourront être appliqués (**voir sanctions**).

Ce sont les ramasseurs qui ont autorité pour infliger les sanctions. En cas de litige, le commissaire de piste pourra être saisi par le pilote ou ses coéquipiers.

Lors des courses en individuels, ce sont les pilotes qui ne courent pas qui assument le ramassage. Ils devront respecter les mêmes règles que ci-dessus.

Lors d'une sortie de piste les règles suivantes devront être respectées :

Lorsque 2 voitures sortent de la piste, la voiture victime sera remise en première sur sa piste et ensuite la voiture fautive

En cas de sur-accident, c'est à dire une sortie de route d'une deuxième voiture, c'est la première voiture sortie qui est remise en premier sauf si la sortie de route de la deuxième voiture est due au ramasseur. En effet, les pilotes doivent laisser une distance suffisante entre eux pour éviter les collisions et les sur-accidents,

Aucune intervention ne peut avoir lieu lors d'une sortie de route, sauf remise en place des tresses si nécessaire.

Vérification technique :

La voiture sera vérifiée avant les essais libres en fonction du règlement technique et des règles en vigueur au LSR. A l'issue de la course, les 3 premiers de la course pourront être contrôlés.

Essais libres :

Les essais libres ont pour but de mettre au point la voiture avant la course. Les interventions sont libres durant cette période. S'il y a trop de pilotes un temps de 3 minutes par pilote et par piste dans l'ordre suivant piste 1, piste 2, piste 3, piste 4 sera imposé.

Essais qualificatifs :

Ils sont obligatoires, et un tour minimum devra être parcouru, 2 séances d'essais qualificatifs sont prévus. Aucune intervention ne peut avoir lieu durant et après les essais qualificatifs, en cas de non-respect de cette règle, des sanctions pourront être appliquées (**voir sanctions**). Seul un nettoyage des pneus peut être effectué avant et pendant la séance d'essais. Un pilote n'ayant effectué aucun essai qualificatif, sera considéré comme dernier.

Départ :

Les voitures devront être sur la piste au niveau du départ, juste avant le portique de détection le plus rapidement possible après le choix des pistes. Si une voiture devant prendre le départ est en panne, le départ serait quand même donné, sauf accord unanime des autres concurrents pour autoriser la réparation avant le départ de la course.

Stop and go :

Les stop and go doivent être réalisés dans les 5 tours suivants la constatation, en cas de non-respect des sanctions pourront être appliquées (**voir sanctions**), Le pilote s'arrête en face de son poste de pilotage pour 10 secondes.

Coup de portière :

Les coups de portières font partie de la course et n'entraîne pas de sanctions, même si une voiture est victime de sortie de piste. Si ces coups de portières sont répétitifs, une sanction pourra être appliquée (**voir sanctions**).

Sanctions :

Les sanctions seront appliquées en fonction du présent règlement. Les ramasseurs ont toute autorité pour infliger des sanctions. En cas de litige, le commissaire de piste pourra être consulté. Le commissaire de piste peut également infliger des sanctions que les ramasseurs n'auraient pas remarquées.

Course :

La durée de chaque segment est de 10 minutes en individuel classique, 20 minutes en endurance longue individuel et 1 heure en endurance par équipe.

Non comptage des tours :

Si un pilote passe sur la zone de comptage sur une piste qui n'est pas la sienne. Le tour est rajouté si la faute provient du ramasseur. Si l'erreur provient du pilote, mauvaise annonce de sa piste au ramasseur ou en cas de passage inopiné sur une autre piste suite à une erreur de pilotage, le tour ne sera pas rajouté. Il en sera de même pour le pilote auquel le tour supplémentaire sera éventuellement ajouté suite à ce passage.

Comptage des points :

Pour le championnat pilote le barème est le suivant 1^{er} 25 points, 2^{ème} 18 points, 3^{ème} 15 points, 4^{ème} 12 points, 5^{ème} 10 points, 6^{ème} 8 points, 7^{ème} 4 points, 8^{ème} 2 points, 9^{ème} 1 point.

Lors des courses d'endurance il y aura les bonus suivants 1^{er} + 5 points, 2^{ème} + 3 points, 3^{ème} + 1 point.

Pour le championnat constructeur, c'est le même barème.

Dans chacune des catégories, il est retenu 75% des courses. 6 courses, 4 retenues, 78 courses 5 retenues, 8 courses 6 retenues, 9 courses 7 retenues, 10 courses 8 retenues, 11 courses 8 retenues, 12 courses 9 retenues.

Pour le championnat constructeur, il est retenu 75% des catégories, suivant le même principe que pour le championnat de catégories. Ceci afin de ne pas pénaliser des pilotes ne pouvant pas participer à toutes les catégories. Ce sont les points retenus dans chacune des catégories qui seront retenus pour le championnat constructeur.

Aimantation :

L'aimantation ne devra pas être supérieur à 12 grammes, avec une tolérance jusqu'à 15 grammes.

Classement en course :

Pour pouvoir être classé en course, le pilote devra franchir la ligne d'arrivée.

SANCTIONS**Absence de ramasseur :**

- Première fois : un avertissement,
- Deuxième fois : 3 tours de pénalités,
- Au-delà : 6 tours de pénalités par infraction supplémentaire.

Zone d'intervention (panne des voitures) :

- Première fois : un avertissement,
- Deuxième fois : 5 tours de pénalités,
- Au-delà : 10 tours de pénalités par infraction supplémentaire.

Temps de pilotage :

- 3 minutes : 3 tours par minute supplémentaire entamée,
- 6 minutes : 4 tours par minute supplémentaire entamée,
- Au-delà : 5 tours par minute supplémentaire entamée.

Changement de pilote :

- Première fois : un avertissement,
- Deuxième fois : 2 tours de pénalités,
- Au-delà : 4 tours de pénalités par infraction supplémentaire.

Comportement antisportif (pilote et/ou ramasseur) :

- Première fois : un avertissement,
- Deuxième fois : 5 tours de pénalités,
- Au-delà : 10 tours de pénalités par infraction supplémentaire.

Coup de portière :

- 2 premiers (avec sortie de piste) : avertissement,
- Au-delà (avec sortie de piste) : 3 tours de pénalités.

Stop and GO :

- Plus de 3 Stop and Go par pilote, 5 tours de pénalités,
- Plus de 6 Stop and Go par équipe : 10 tours de pénalités,
- Non-respect des 5 tours pour réaliser le Stop and Go : 5 tours de pénalités.

Faux départ :

Départ avant l'extinction des feux, que la détection de faux départ soit active ou non dans le logiciel : 5 tours de pénalités.

Réparation :

En cas de réparation pendant les inter-segments ou lorsque la voiture n'est pas en situation de course : 5 tours de pénalités. Seul le redressage des tresses est autorisée durant les inter-segments.